

Et c'est bien normal ! Monsieur le Maire l'a bien compris : il base toute sa communication sur ce sujet et place ainsi le DEVERSOIR au centre de la campagne interdisant toute discussion sur d'autres thèmes. Or, pour nous, le reste AUSSI a de l'importance. Nous ne pouvons oublier le passif de sa gestion : endettement de la Commune, difficultés financières, opacité des comptes, abandon de la politique de logement aux capitaux privés, état du village, désert culturel, environnement, démocratie locale bafouée...

SPECIAL VIDOURLE

ETRE CLAIR SUR CE DOSSIER, C'EST NOTRE ENGAGEMENT !

N'ayant aucun accès aux documents en mairie, nous sommes allés directement chercher les renseignements auprès des instances compétentes, ce qui nous a permis d'appréhender le sujet dans son ensemble. Nous avons beaucoup travaillé sur les aspects techniques. Nous continuerons nos recherches. Entre-temps, nous avons reçu un courrier de la MPPI auquel nous avons répondu leur proposant de les rencontrer. Nous avons pris note de leurs craintes, de leurs interrogations. Nous pensons cependant que l'état de tension actuel entre le SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vidourle) d'une part, le premier magistrat de la commune de Marsillargues et la MPPI d'autre part, les écrits et paroles échangés, les procès. rendent impossible le dialogue.

Aussi, si vous nous faites confiance, au lendemain de notre élection, nous reprendrons les négociations et l'avancée de ce dossier, sans excès, en toute transparence mais sans complaisance sur la nature réelle de ce projet. Nous vous le présenterons ensuite avec nos réflexions, les avantages, les inconvénients ou les risques de telle ou telle solution, leur faisabilité, nos droits et nos devoirs vis-à-vis de chaque option possible.

QUELQUES CHIFFRES, QUELQUES DONNEES

Plan Vidourle : 95 communes

Projet pilote national englobant la création d'une digue déversante en rive droite, l'aménagement des zones de surverses diffuses et le confortement des digues intéressant la sécurité publique (dignes ISP)

Digue ISP : 1,8 km pour les uns – toutes les digues depuis le pont de Lunel pour les autres - palplanches prévues en partie allant du pont de chemin de fer au Capelans -

Budget total du Plan Vidourle 40 000 000 € dont 13 000 000 € pour Marsillargues.

2000 voyageurs/jour circulant sur la commune, empruntant la route Marsillargues- Lunel, seul axe possible pour les secours (Samu, hôpital, gendarmerie...)



Réunion de travail sur site - le lundi 31 décembre – Changeons Ensemble – Municipales 2008

NOS PROPOSITIONS

Nous devons commencer ce chapitre par l'idée du chenal de Monsieur le Maire, comme alternative au déversoir. Cela entraînerait une expropriation massive (zone agricole), une mise en péril des zones humides, des cabaniers, des éleveurs de taureaux...sans parler du refus de l'Etang de l'Or (Natura 2000) et du coût. Combien d'agriculteurs sauvés de l'eau par la main de Mr le Maire se verraient expropriés de l'autre main ! En plus, Mr le Maire connaît la complexité de l'Etang de l'Or, puisque les eaux de Marsillargues après traitement sont mal épurées et dirigées vers le canal de Lunel et le milieu récepteur final est l'Etang de l'Or. Mr le Préfet en date du 18 janvier 07 a d'ailleurs mis en garde la commune en ce qui concerne la qualité des eaux de notre station d'épuration !

La décharge. Cette décharge est fermée depuis 1999 après 25 ans d'activités. Les jus de décharge s'écoulent encore à l'intérieur de la couche de déchets, des dispositifs de drainage et de pompage assurent cette fonction. **Nous proposons qu'elle soit endiguée.**

Branche de Tamarguières Aménagée en 1985, c'est un bras historique du delta du Vidourle. Il comporte un seul déversoir à l'entrée. Cette branche doit jouer son rôle de décompression de crue. Sa fermeture ou son fonctionnement à l'identique de celui d'aujourd'hui est inacceptable. **Nous préconisons des travaux d'envergures sur cet ouvrage pour améliorer son débit.**

La Capoulière Exutoire naturel de la basse plaine. **Nous souhaitons son redimensionnement.**

Le Pont de Lunel Sur le lit mineur du Vidourle, le pont de Lunel et les déversoirs amont dit « Pitot » sont les clefs de voûte de l'aménagement des basses plaines. Quels que soit le débit amont, il ne coule pas à l'aval de ce pont plus de 1000 m³/s dans le lit mineur. Il fait office de **barrage écrêteur**, bien que l'arrêté de classement de cet ouvrage est été pris, au dire de la MPPI, nous nous devons d'en connaître le cahier des charges afférant à ce classement et avoir la certitude que le suivi des fissures, l'investigation de ses fondations et l'entretien préventif de la végétation ligneuse sur les berges à l'amont soit effective. Cet ouvrage qui est la pierre angulaire du plan Vidourle ne doit avoir aucune faiblesse car tous les ouvrages en aval en dépendent. Aujourd'hui, il nous appartient de nous inquiéter sur la solidité de cet ouvrage !

Les Dignes ISP Le reclassement des digues entre le pont de Lunel et les Capelans doit se rapprocher d'un indice de forte protection qui sera adopté par un arrêté inter-préfectoral comme intéressant la sécurité publique, au même titre que des digues urbaines.

Aussi renforcer les berges du Vidourle, c'est notre priorité.

Il faut le faire en préalable à tous travaux. Marsillargues ne doit plus être isolée !

Nous nous engageons au lendemain de notre élection à reprendre un à un avec le Syndicat, les points de désaccord en mettant ensemble –Mairie-Etat-Syndicat-Associations-Citoyens- toute notre énergie pour débloquer la situation. Nous déciderons alors ensemble des actions à entreprendre.

CHANGEONS ENSEMBLE –Liste conduite par Sylvie OBJOIS – Municipales 2008